



Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Chalon-sur-Saône, le 10 octobre 2011

Madame, Monsieur,

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Agglomération Chalonnaise est un dispositif d'animation et de mise en œuvre de la politique de l'emploi en faveur des personnes rencontrant des difficultés majeures dans leur insertion professionnelle.

Soutenu par le Grand Chalon, le Fonds Social Européen, le Conseil général de Saône et Loire, et le Conseil régional de Bourgogne, le PLIE est porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Chalonnais depuis le 1^{er} janvier 2010.

Comme les années précédentes, les thèmes de l'appel à projets portent sur trois axes :

- Axe 1 : accompagnement renforcé des participants par un référent unique
- Axe 2 : travail autour du projet professionnel et levée des freins à l'emploi
- Axe 3 : accompagnement vers l'emploi : soutien à l'Insertion par l'Activité Economique, positionnement et accompagnement sur les clauses d'insertion dans les marchés publics

Pour l'année 2012, la priorité sera donnée aux axes 1 et 3. Les actions sollicitées sur l'axe 2 pourront éventuellement être retenues selon les priorités budgétaires arrêtées lors du comité de pilotage.

Les réponses à l'appel à propositions sont à adresser directement aux services du PLIE.

Vous trouverez, ci-joint, les pièces nécessaires à la réalisation de vos demandes de subventions, à savoir :

- un dossier type de demande de fonds FSE,
- le cahier des charges relatif à la programmation 2012.

Ces documents sont également téléchargeables sur les sites internet de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Chalonnais et du Grand Chalon.

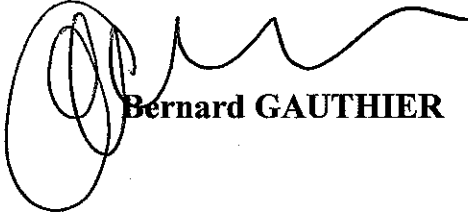
Vos dossiers sont à retourner aux services du PLIE **au plus tôt et dans tous les cas avant le 10 novembre 2011 délai de rigueur.**

Les projets reçus seront étudiés lors du comité technique, et ceux retenus seront ensuite validés par le comité de pilotage.

Les services du PLIE restent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Président,



Bernard GAUTHIER